



DRIEA-IF

Service
Sécurité des
Transports

Observatoire
Départemental
de Sécurité
Routière

Seine-St-Denis

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

L'accidentalité routière dans la Seine-Saint-Denis

Baromètre du mois de **mars 2019**

Données provisoires
(issues des remontées rapides et bilans consolidés)
comparées aux données consolidés de 2018

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont blessés hospitalisés (estimation)
Mars 2019 (provisaires rapides)	243	5	294	115*
Mars 2018 (chiffres définitifs)	174	1	211	82
Différences 2019 / 2018	+ 69	+ 4	+ 83	+ 33
Évolutions 2019 / 2018	+ 39,7 %	400 %	+ 39,3 %	+ 40,2 %
Évolutions "Île-de-France" 2019 / 2018	+ 15,4 %	+ 10,5 %	+ 14,6 %	+14,8 %
Évolutions "France" 2019 / 2018	+ 11,1 %	+ 7,3 %	+ 8,5 %	données incomplètes

* Nombre de blessés hospitalisés estimé par l'application d'un coefficient 0,39 au nombre de blessés.

Accidents mortels du mois : 5 personnes tuées en mars 2019.

Le 14 mars à 19h55, à Bondy, un véhicule léger qui quittait l'avenue de Rosny en direction de la villa Gabriel Séailles a percuté un scooter venant en sens inverse. Le conducteur du deux-roues est décédé dans les minutes qui ont suivi.

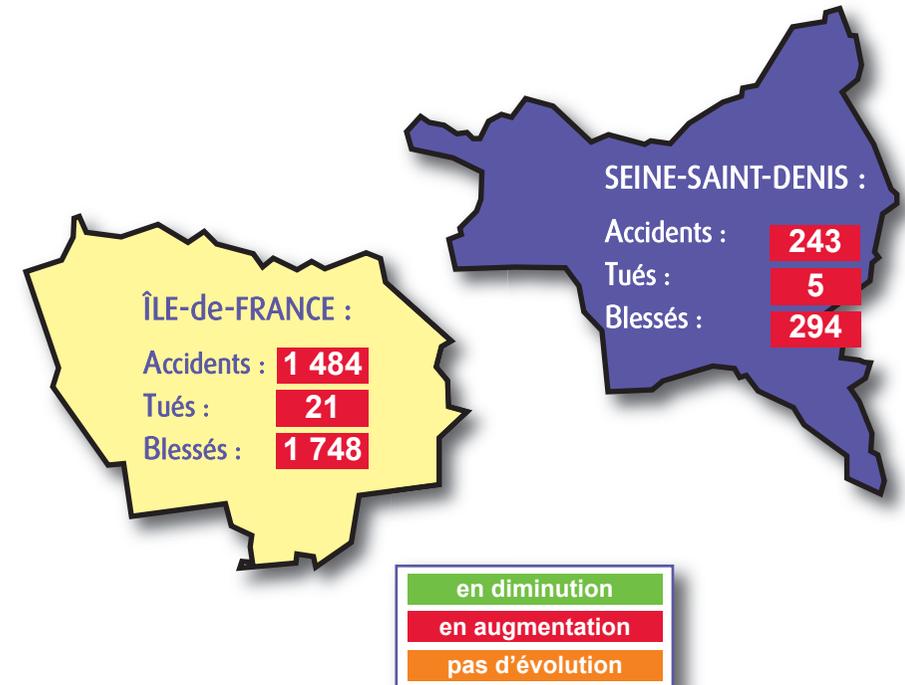
Le 19 mars à 06h00, à Montfermeil, un scooter roulant sur l'avenue Hardy et dépassant un bus, a été percuté par un véhicule léger qui venait de sa droite avenue de Clichy. Le conducteur a été éjecté suite au choc et est décédé le jour même.

Le 22 mars à 16h45, à Neuilly-sur-Marne, au 193 rue Paul et Camille Thomoux, un motocycliste a été percuté par un véhicule léger qui sortait d'un parking. Le motocycliste n'a pas survécu.

Le 24 mars sur l'autoroute A3, à 05h40, un piéton a été heurté par un véhicule léger qui a pris la fuite après l'accident. La victime n'a pu être ranimée.

Le 31 mars, à 03h15, sur l'A3 à Bondy, un motocycliste a percuté une glissière en béton. Le conducteur a été projeté une centaine de mètres plus loin ce qui a entraîné son décès peu de temps après.

PARIS, le 23 avril 2019



Usagers tués en 2019	0	15	18	25	45	65	Âge indéterminé	Total 2019	Part en %
	14 ans	17 ans	24 ans	44 ans	64 ans	ans et plus			
							1	1	12,5 %
				3	2			5	62,5 %
		1	1					2	25,0 %
Autres usagers									
Total 2019		1	1	3	2		1	8	
Part (en %)		12,5 %	12,5 %	37,5 %	25,0 %		12,5 %		100 %

Bilan de l'année 2019

	Janvier (données consolidées)	Février (remontées rapides)	Mars (remontées rapides)	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul 2019	Cumul 2018	Différence 2019 / 2018	Evolution 2019 / 2018	Evolution Île-de-France 2019 / 2018
Accidents	196	205	243										644	585	+ 59	+ 10,1 %	+ 11,0 %
Tués	2	1	5										8	6	+ 2	+ 33,3 %	- 19,4 %
Blessés	234	250	294										778	680	+ 98	+ 14,4 %	+ 10,4 %
Blessés hospitalisés	91*	98*	115*										304*	265*	+ 39	+ 14,7 %	+ 10,1 %

* Nombre de blessés hospitalisés estimé par l'application d'un coefficient 0,39 au nombre de blessés.

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont BH (estimation)
Avril 2018 / Mars 2019	2 907	31	3 316	1 292*
Avril 2017 / Mars 2018	2 853	27	3 447	1 041
Différences 2019 / 2018	+ 54	+ 4	- 131	+ 251
Évolutions 2019 / 2018	+ 1,9 %	+ 14,8 %	- 3,8 %	+ 24,1 %
Évolutions "Île-de-France" 2019 / 2018	+ 1,2 %	- 8,5 %	- 1,1 %	- 1,6 %
Évolutions "France" 2019 / 2018	- 0,2 %	- 2,3 %	- 1,0 %	données incomplètes

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivies par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins consolidées que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement
et de l'Aménagement d'Île-de-France
21/23 rue Miollis
75732 PARIS cedex 15
téléphone : 01 40 61 80 80 - télécopie : 01 40 61 85 85

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement
et de l'Aménagement d'Île-de-France

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr